

Fiche argumentaire : fiscalité

Les enjeux de la fiscalité

1. Le système fiscal et contre révolution libérale :

Il existe deux types d'impôts : les impôts directs et les impôts indirects : **les impôts directs**, comme l'impôt sur le revenu ou la taxe d'habitation, **sont payés et supportés par la même personne**. Les **impôts indirects**, comme la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits de douane ou les taxes sur les carburants, **le redevable est distinct du contribuable**. Les impôts indirects sont versés par les entreprises ou les personnes redevables, mais répercutés sur le prix de vente d'un produit ; ils sont donc supportés par une autre personne, le contribuable. Ainsi, la TVA est versée par les entreprises redevables, mais entièrement payée par les consommateurs finaux, les contribuables qui sont inconnus de l'administration fiscale. **Les impôts directs sont généralement considérés comme plus équitables**, car ils tiennent compte de la situation personnelle des contribuables. **Les impôts indirects**, plus faciles à collecter car le nombre de redevables est moindre, **constituent environ 60% des recettes fiscales de l'État en France**. Dans le cas de la TVA, l'impôt est particulièrement injuste : chaque ménage consacre 5,3% de son revenu MAIS pour les 10% les plus pauvres ce taux est de 8,1% et pour les 10% les plus riches de 3,4% [source : conseil économique et social].

Le niveau d'imposition en France a diminué depuis 1980, l'impôt sur le revenu a vu son niveau fondre, on compte près de 40 milliards de niches fiscales, son taux marginal d'imposition (taux le plus élevé) est passé de 65% en 1986 à 45% actuellement, il y a eu une perte de 15 milliards d'euros entre le barème de 1999 celui appliqué en 2011 (toutes choses égales par ailleurs). Le taux d'imposition sur les bénéficiaires est passé de 45% en 1986 à 33,3% officiellement mais en réalité 28% pour les petites entreprises, 13% pour les entreprises de plus de 2000 employés et 8% pour celles du CAC 40... **En définitive** : les recettes de l'Etat entre 1986 et 2009 sont passées de 22,5% du PIB à 15,1%.

AINSI : la dette de la France est principalement due : aux baisses d'impôts et à la crise. En 2010, le rapport Coti estime que la dette française aurait été 20 points de moins sans la baisse des prélèvements obligatoires (soit 400 milliards d'euros perdus sur 10 ans). Alors, le système social français serait le responsable de la dette ?

2. Deux idées reçues à combattre parmi tant d'autres :

- « **En France on paie trop d'impôt** » : les prélèvements obligatoires en France représentent autour de 44% du PIB au même niveau (+/- 2 points) que l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Norvège, la Suède. Or, ce comparatif n'a pas de sens. L'impôt a une fonction : par les recettes fiscales, un Etat valide socialement un service public universel. L'impôt permet de financer une politique publique. Ainsi, les citoyens ne paient pas ce que coûtent réellement les différents services : éducation, santé, sécurité, infrastructure, etc... Par exemple : un collégien « coûte » 8000 euros/an et 10 000 euros un lycéen ; un accouchement 3 500 euros ; une intervention des pompiers pour un malaise 1000 euros ; la sécurité d'un match de football à haut risque 150 000 euros... [source : Drezet, *Une société sans impôts ?* »].

Mais, il faut comparer ce qui est comparable, dans le ratio de 44% est pris en compte les cotisations sociales qui viennent financer notre système de protection sociale socialisée qui est fondée sur la solidarité. Ainsi, comparativement, les USA ont un niveau plus faible mais le coût des assurances privées est facteur d'inégalité et d'inefficacité, le coût du système de santé US est de 16% du PIB (contre 10% en France). La qualité de la santé en France est bien meilleure. De plus, d'après l'UNICEF, la part d'enfants pauvres (famille touchant moins de 50% du revenu médian) avant et après

redistribution évolue fortement. Avant redistribution, il y a 23,4% d'enfants pauvres en Suède et 2,6% après, pour un niveau de prélèvement obligatoire (PO) de 46,3% ; pour les Etats-Unis, 26,7% avant redistribution et 22,4% après (PO : 26,6% du PIB) ; au Royaume Uni, 36,1% avant, 19,8% après (PO : 35,7%) ; en France : 24,6% avant, 7,9% après...

- « **En France, il y a trop d'assistés et en plus ils profitent du système** » : Les seuls assistés en France sont les entreprises. Les différents gouvernements depuis maintenant 30 ans ont mis en place un système entier d'aides aux entreprises avec des réductions de cotisations sociales, d'impôts, etc... Avec la politique des gouvernements Hollande : les entreprises, et sans garanties, ont obtenu : 30 milliards d'euros de baisse de cotisations sociales et au titre du CICE, ainsi que 11 milliards d'euros de baisse de fiscalité. Pour quel résultat ? Le chômage progresse, les entreprises du CAC 40 ont été en 2014 les championnes de la distribution de dividendes (+30,3% entre 2013 et 2014, soit près de 31 milliards d'euros) et les investissements des entreprises sont diminués de 0,8% d'après l'INSEE, Auchan qui a touché plus de 120 millions d'euros va supprimer 300 emplois...

Mais concernant les fraudes : plusieurs chiffres à retenir : il y aurait selon les calculs [source : publication Sud-Finance publique, Attac, rapport parlementaire] :

- Entre 540 et 808 millions d'euros de fraude aux prestations sociales ;

MAIS :

- 590 milliards d'euros de contribuables français et d'entreprises françaises dans les paradis fiscaux soit un manque à gagner de 30 milliards d'euros pour le budget français ;
- +/- 32 milliards d'euros de fraude à la TVA ;
- Entre 15 et 20 milliards de fraudes aux cotisations sociales ;
- Globalement on parle d'un manque à gagner compris entre 60 et 80 milliards d'euros pour les citoyens...

Alors qui est assisté ?

3. Le cas de l'impôt sur le revenu (IR).

C'est l'impôt le plus juste car il est progressif, jusqu'en 1986 il comportait 13 tranches contre 5 actuellement. L'IR doit résorber les inégalités de revenus, on comprend avec quelle virulence les classes dominantes souhaitent s'attaquer à cet impôt : les contribuables les plus riches, avec des hauts revenus paient donc un impôt plus élevé. Un système fiscal dans son ensemble est dit progressif si le taux global d'imposition (tous prélèvements confondus) est plus élevé pour les plus riches et moins élevés pour les plus modestes. Mais l'ensemble des réformes l'ont rendu de moins en moins progressif avec les niches fiscales et autres dérogations. Il convient de faire la différence entre les taux marginaux d'imposition et le taux effectif de l'IR.

PAR CONSEQUENT : « *les 50% des Français les plus modestes, gagnant entre 1 000€ et 2 200€ de revenu brut par mois, font face à des taux effectifs d'imposition s'étageant de 41% à 48%, avec une moyenne de 45%. Les 40% suivants dans la pyramide des revenus, gagnant entre 2 300€ et 5 100€ par mois, sont tous taxés à des taux de l'ordre de 48%-50%. Puis, à l'intérieur des 5% des revenus les plus élevés (gagnant plus de 6 900€), et surtout des 1% les plus riches (gagnant plus de 14 000€), les taux d'imposition se mettent très nettement à décliner, et ne dépassent guère les 35% pour les 0,1% des Français les plus aisés (50 000 personnes sur 50 millions).* [source : <http://www.revolution-fiscale.fr/>]

4. AINSI : quelle est la logique actuelle ?

Les classes dominantes et gouvernantes baissent les impôts des plus riches et attaquent les systèmes de protection sociale, ainsi cette première étape dégage des liquidités supplémentaires pour une

classe aisée et pour certains salariés (dans le cas des retraites par capitalisation), cette liquidité est placée dans les institutions bancaires et financières qui prêtent aux Etats à des taux entre 2 à 5% pour compenser la baisse des recettes fiscales et sociales. Ainsi, les contribuables les plus aisés voient le montant de leur impôt diminuer, ce qui alimente leur épargne utilisée pour...prêter aux Etats ! Lever l'impôt coûtent beaucoup moins... bref, les classes dominantes sont gagnantes à double titre. La fiscalité devient donc le COMBAT pour la justice sociale et la lutte contre les inégalités